

2

**Interventions Ecolo
au Conseil communal de Verviers
séance du 25 novembre 2013**

Document à destination de la presse et du secrétaire communal

Point 04- DENOMINATION DES VOIES PUBLIQUES

Ecolo rappelle son souhait d'être attentif à féminiser les noms de rues et places publiques.

Point 20- Subsidés aux associations

Ecolo est évidemment favorable à la mise en place de critères d'attribution des subsidés aux associations. Cependant, différents éléments nous interpellent parmi ces critères :

- le critère « Etre une association reconnue par un pouvoir subsidant » déforce les plus petites ou les plus récentes associations, qui peuvent être celles qui ont le plus besoin d'être soutenues.

- le critère « Avoir fait une demande écrit en précisant l'usage qui sera fait du subsidé » devrait pour nous être un critère impératif et non un critère uniquement favorisant.

Globalement, le montant à attribuer sur base de ces critères est faible. Plutôt que de « saupoudrer » ce montant sur un nombre important d'associations qui rentrent dans les critères d'attribution, nous sommes favorables, pour l'avenir, à une répartition sur base d'un PROJET concret. Cela a été évoqué en section et un certain consensus à ce sujet semblait se dégager.

Par ailleurs, nous profitons de ce point pour vous faire une proposition de valorisation des projets menés par les associations via une information sur le site internet de la ville. Les associations réalisent un travail de terrain d'intérêt public indispensable et complémentaire au travail politique de la Ville. Il nous semblerait intéressant de le mettre en évidence via ce canal (le site internet de la ville, insuffisamment exploité à ce jour). Ce serait une occasion de faire la promotion des projets associatifs soutenus en matière de cohésion sociale.

Point 23- Crèche baby stop et point 26- Les enfants de la tourelle ASBL

Nous allons nous abstenir sur ces deux points, concernant le choix d'un poste d'observateur et non plus d'administrateur. Il nous semble en effet important que la Ville continue à avoir non seulement un droit de regard mais également une place de participation active dans la gestion stratégique, surtout dans le cas de la crèche des enfants de la tourelle, qui est un projet en période de lancement, développement difficile.

Point 25- CSEF

J'ai souligné au Conseil d'octobre tout l'intérêt et l'importance de ce projet qui répond à de réels besoins. Nous ne pouvons que soutenir la convention proposée ce soir qui permet de voir plus loin dans le soutien de la Ville à ce projet pilote.

Point 40- Quai des Récollets – Vente d’une partie d’un terrain communal

Nous allons voter contre ce point. Il nous semble en effet toujours inopportun de céder au privé un espace aussi important, à proximité immédiate d’une zone concernée par des projets importants, pour en faire une surface de parking privative.

Point ajouté- Tourisme à Verviers

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal,
Chers collègues,

Nous souhaiterions vous proposer la création d’un groupe de travail (ou d’une commission communale) chargée d’étudier les possibilités de développement touristique de Verviers.

Le développement touristique de Verviers est-il possible ? Nous le croyons et nous pensons qu’il faut le tenter pour les raisons suivantes :

1. Verviers se situe aux portes des Fagnes, de l’Ardenne et de l’Hertogenwald. Ces trois régions connaissent un développement touristique important dans le cadre de «courts-séjours» dans une logique de tourisme qualifié de tourisme vert dont raffolent les Allemands, les Néerlandais ainsi que les Flamands. Nous devrions nous demander pourquoi les villes de Stavelot, de Malmédy et de Spa profitent de ce tourisme vert et pas Verviers. Nous devrions réfléchir principalement au tourisme d’un jour. Même s’il ne faut pas du tout négliger non plus l’impact très positif de l’hôtel «Verviers», hôtel qui ne serait jamais venu s’installer chez nous s’il n’avait pas pensé que sa présence à Verviers serait rentable. Dès lors des formules «week-end» sont aussi envisageables.
2. L’Euregio lance un projet de développement touristique de sa zone géographique dans laquelle la province de Liège se trouve. Il faut absolument profiter de cette opportunité. Il serait dommage que Verviers soit absente de ce projet qui nous le supposons bénéficiera d’un financement collectif. Nous devrions pouvoir dans un tel projet s’inscrire sur le parcours de la route de l’eau par exemple.
3. Actuellement, 60.000 emplois et 5 % du PIB wallon dépendent du tourisme.
4. La création d’une balade de 9 Km le long des berges de la Vesdre dont une grande partie traverserait Verviers est envisagée. Cette balade devrait dans le cadre du projet qui nous préoccupe être exploitée au maximum. Pour cela, elle devra être sécurisée et régulièrement entretenue.
5. Les touristes attirés par les trois régions boisées qui nous entourent ont encore un pouvoir d’achat important qui profitera économiquement au secteur Horeca de Verviers.

A ces cinq arguments, j’ajouterai que Verviers dispose d’atouts patrimoniaux et culturels importants comme par exemple le musée Renier, et que cet atout sera renforcé par la création du pôle Biolley. Ces atouts sont insuffisants pour amener à eux seuls des touristes à Verviers mais ils constituent un plus très important si on les ajoute au tourisme familial basé sur la balade, sur le «bien- vivre» et le « bien-être» familial souhaité par les touristes qui fréquentent notre région. J’ajoute que nous pourrions aussi avoir une meilleure promotion d’Aqualis.

La commission qui réfléchirait à la promotion du tourisme à Verviers pourrait être composée :

1. De l'échevin du tourisme qui la présidera.
2. D'un membre par groupe politique représenté au conseil communal.
3. D'un responsable de l'hôtel «Verviers».
4. D'un délégué de l'Union des commerçants de Verviers.
5. D'un délégué de l'Union des classes moyennes.
6. De deux délégués du secteur de l'horeca.
7. De la directrice du CTLM.
8. De la conservatrice des musées verviétois.
9. D'un «Monsieur» ou une «Madame Tourisme», un poste évoqué par Monsieur l'échevin du tourisme.

Cette composition n'est qu'une proposition de notre part. Si la majorité nous suit dans ce projet, c'est bien entendu à elle de nous soumettre rapidement un projet de composition de cette commission touristique.

Très respectueusement.

Philippe Kriescher
Conseiller Communal Ecolo de Verviers.



CONSEIL
COMMUNAL

**ANCORAGE COMMUNAL –Rénovation des immeubles sis rue de la Chapelle 35-45
– Levée de suspension- Avenant no 1.**

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Le groupe socialiste ne remet nullement en cause la nécessité des travaux entrepris par notre majorité, une fois de plus, mais je tiens à fustiger la négligence, le manque de pro activité et surtout la gestion calamiteuse de ce dossier qui entraîne aujourd’hui un supplément de prix de 27% soit 224.293,40€.

M. l’Echevin des Travaux, vous êtes le champion toute catégorie des urgences mais permettez-moi de vous dire que votre urgence n’est pas et n’aurait pas été la mienne !

Pour rappel, le chantier est staté depuis le 14 juin 2013 lorsque l’on constate la composition précise du bâtiment. Le Collège se prononce sur la suspension le 05 juillet 2013 soit trois semaines plus tard. Le rapport technique sort le 22 octobre 2013 soit 4 mois et une semaine après la constatation des problèmes.

Dernier élément important, le 19 juin 2013, le pv de la réunion de chantier mentionnait déjà l’obligation de pose de bâches afin de protéger les édifices concernés.

En résumé, il aura fallu 5 mois et demi pour que le Collège se prononce enfin en « urgence » sur une levée de suspension.

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention.

Hasan AYDIN,
Conseiller communal PS



CONSEIL
COMMUNAL

**VOIRIE – Rue Cherreau – Réparation du mur de soutènement - Projet –
Fixation des conditions de marché.**

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Je constate malgré plusieurs rappels en section que l'Echevin Legros ne juge pas utile de consulter les entreprises verviétoises dans le cadre des procédures négociées de marchés publics sans préjuger de l'attribution !

Rien qu'au Conseil communal de ce soir, plusieurs dossiers précisent l'identité des sociétés qui vont être consultées par le Collège et aucune firme verviétoise n'y figure...

Prenons l'exemple du remplacement des châssis de portes et fenêtres, plusieurs sociétés verviétoises auraient très bien pu être consultées.

Je ne doute pas une seule seconde que M. Breuwer lors du cocktail organisé pour la rencontre de l'Emploi en faveur des entreprises verviétoises (initiative qu'il faut saluer même si elle est un peu chère) a certainement été interpellé sur cette opportunité de mettre en concurrence les entreprises locales. Sur le coût de cette initiative (3.425 €), nous avons toujours les zakouskis au travers de la gorge !

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention.

Hasan AYDIN,
Conseiller communal PS

Verviers, le 25 novembre 2013.

Intervention : Charte Associative Verviétoise.

Madame La Présidente, Monsieur Le Bourgmestre, Chers Collègues, Madame, Monsieur,

La voici, la voilà, enfin elle est là...

Je veux parler de la Charte Associative Verviétoise.

Petit retour en arrière. C'est à l'initiative de mademoiselle Duygu Celik, Conseillère Communale, qu'une résolution relative à la charte associative et à sa transposition au niveau local a été votée à l'unanimité des membres du Conseil Communal. C'était le **29 juin 2009.**

Après plusieurs étapes importantes, un groupe de travail fut créé. Il était composé de représentants du monde associatif verviétois, mais également de représentants des quatre partis démocratiques élus au sein du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale. Il est à noter que ce groupe de travail a rassemblé au départ un peu plus de 40 associations actives dont environ 15 à 20 présentes à chaque réunion.

Après ce temps de travail, la majorité actuelle, **en moins d'un an**, est fière du travail accompli et de vous présenter au vote de ce jour le texte final de la charte approuvé par **tous** les membres rédacteurs.

Par cette charte, la Ville de Verviers reconnaît l'importance de la contribution associative à l'intérêt général et marque sa volonté de :

- . Reconnaître et valoriser le rôle particulier d'un grand nombre d'associations dans le développement de la responsabilité collective, dans la participation active à des missions d'intérêt public et dans le fonctionnement démocratique de la société.
- . Renforcer la dynamique de partenariat et de complémentarité entre la commune et ces associations, et cela dans la plus grande transparence.

. Structurer les relations constructives entre les pouvoirs publics et le monde associatif.

. Prendre des engagements de bonne gouvernance qui se traduiront dans les relations entre la Ville et les associations par la mise en place de règles suivant des critères objectifs et via différents principes fondateurs.

Je tiens plus spécialement à remercier les différents agents communaux qui ont pris à cœur ce travail difficile mais formidable.

Je tiens également à remercier l'ensemble des formations démocratiques représentées dans le Conseil Communal, pour leur implication et leur volonté de faire aboutir ce projet.

Je tiens surtout à féliciter les nombreuses associations verviétoises qui n'ont eu de cesse de dynamiser le groupe de travail, d'y insuffler l'énergie et la volonté nécessaire afin d'aboutir à ce remarquable travail et qui y ont cru jusqu'au bout.

Ce n'est rien de le dire...mais il fallait le faire !

Le vote de ce soir est une étape essentielle. Cette charte sera sans doute bientôt sur la table du Conseil de l'Action sociale à qui il reviendra de prendre position. Par la suite, viendra la mise en place du Comité de la Charte. Cette mise en place se fera lors de la première assemblée générale composée des membres rédacteurs du texte de la charte.

Mais notre enthousiasme doit perdurer, car mêmes franchies, ces étapes ne représentent pas en soi un aboutissement. La charte sera encore amenée à évoluer au fil du temps, des événements et des objectifs définis par l'assemblée générale de la charte associative...

Encore félicitations à toutes et à tous, les acteurs politiques qui ont activement contribué au succès du travail qui mène aujourd'hui à la Charte, comme le monde associatif qui mérite notre reconnaissance... Bon vent à la **Charte Associative « VERVIETOISE »... !**

Claude ORBAN (Echevin des Associations.)

Conseil communal du 25 novembre 2013 -
Réponse à Monsieur le Conseiller Philippe Kriescher

Madame la Présidente,
Chers collègues,
Monsieur le Conseiller,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre intervention à la fois constructive et productive puisqu'il s'agit bien d'une proposition claire que vous nous faites aujourd'hui.

Je ne vais évidemment pas contredire l'ensemble des arguments que vous apporterez aujourd'hui. Je suis convaincu que notre région et surtout notre ville sont le point de départ idéal pour un tourisme vert tel que vous le mentionnez. Notre positionnement géographique est un atout majeur.

Pour en venir au fond de l'intervention, je rappellerai tout d'abord qu'il existe une Maison du Tourisme réunissant 5 communes avec, pour charge, la promotion du tourisme dans le Pays de Vesdre et donc, a fortiori, à Verviers. Le Conseil d'Administration et son Assemblée Générale ressemblent d'ailleurs fortement à la composition de la commission que vous mentionnez ce soir puisque, par exemple, un représentant de l'Hôtel VERVIERS a rejoint celui-ci depuis peu.

Cependant, il est clair qu'à l'heure actuelle, la Maison du Tourisme pourrait exploiter le potentiel de notre région de manière encore plus forte et nous devons nous y atteler durant cette mandature et même les suivantes. Je pense que notre point faible actuel ne se trouve pas dans la création d'un nouvel organe et je ne suis pas favorable à la création d'un organe supplémentaire. Par contre, et vous l'évoquez dans votre intervention, une réponse intéressante pour le développement du tourisme à Verviers serait notamment la mise en place d'un « Monsieur » ou d'une « Madame » Tourisme.

Deux exemples pour illustrer mon propos :

- Nous avons développé au sein de la MTPV un carnet « promenade ». Une belle idée qui a été une réussite dans sa conception. Maintenant, il faudrait mettre en place une véritable prospection et une vision promotionnelle pour la diffusion de ce carnet et à ce stade, selon moi, il manque encore un liant, une personne pouvant répondre à cette conception des choses.

- Les packages touristiques deviennent des outils indispensables. Le touriste aime, via son ordinateur, planifier des weekends où il sera virtuellement accompagné sans se soucier de grand-chose. Nos services travaillent d'ailleurs sur la mise en place de packages et le futur nouveau site de la MTPV permettra la création de packages virtuels. Mais un élément important est de définir correctement les cibles. Nous sommes ici dans un travail bien plus minutieux qu'il n'y paraît et qui demande une expertise pointue en la matière. Le package doit être en adéquation avec nos forces mais doit aussi répondre à la demande.

Illustration - le tourisme diplomatique :

En Belgique, nous sommes l'un des premiers pays en terme de représentation diplomatique, ce qui émane évidemment de notre statut de capitale européenne.

De nombreux diplomates résident en Belgique et ils ont des weekends libres où ils ne peuvent rentrer chez eux. Ils seraient donc une cible idéale.

La mise en place de packages ne serait pas insurmontable au vu des qualités que vous décrivez mais, par contre, la stratégie pour toucher ce public devrait être un travail ardu.

S'ouvre devant nous un chantier de réflexions sur cette possibilité tout en sachant qu'il faut un accord politique sur le sujet au-delà de Verviers.

J'aimerais cependant vous faire une proposition ce soir Monsieur le Conseiller. Ce ne serait pas la mise en place d'une commission tourisme mais bien d'Assises du Tourisme réunissant divers acteurs à définir. Cette proposition, comme peuvent en attester plusieurs procès-verbaux de réunions internes au sein de mon département, je l'ai formulée à plusieurs reprises et je propose de continuer dans ce sens. Ces Assises du Tourisme se matérialiseraient en une journée d'échanges sur des thèmes prédéfinis avec de nombreux acteurs de milieux différents. Nous fixerions lors de ce rassemblement, via une séance plénière, différentes pistes et objectifs qui nous tiennent à cœur.

Je vous fixe d'ores et déjà un rendez-vous en février pour vous présenter ces Assises.

Merci pour votre attention.

Maxime DEGEY
Echevin de la Ville de Verviers

Question orale conjointe à Monsieur l'Echevin de l'Instruction Publique et à Monsieur l'Echevin des Travaux.

Messieurs les Echevins,

Une des têtes pensantes d'un régime que nous condamnons tous avec la plus grande fermeté affirmait: « Mentez, mentez, mentez encore et toujours, il en restera bien quelque chose... »

Si j'en crois les articles de presse du début de mandature et les inscriptions budgétaires 2013, vous alliez vous attaquer, je cite Monsieur Breuwer lors de la présentation du budget 2013 dans cette même assemblée : « à la situation catastrophique que vous nous avez laissée dans les bâtiments scolaires... » Sic !

Le même propagandiste affirmait : « Plus le mensonge est énorme, plus les gens y croient ! »

Il faut donc confronter, quelquefois, les effets d'annonce et les actes réellement posés... Alors, Messieurs les Echevins, pouvez-vous ici, publiquement, mentionner deux chiffres très précis.

Le premier, la somme totale des travaux annoncés dans le budget dans les bâtiments scolaires.

Le second, la somme totale des travaux notifiés pour les bâtiments scolaires en 2013.

Comme le règlement ne me permettra pas de répliquer à votre réponse, je vous demande de ne répondre que par les deux chiffres demandés. Une question précise doit amener une question précise...

Et comme, le plus souvent, la meilleure question est celle dont on connaît déjà la réponse, je ne ferai pas mienne les affirmations du sinistre Goering. Je me contenterai de citer Dalida.

Sans le savoir, elle résumait assez bien la gouvernance de cette majorité : « Encore des mots, toujours des mots, rien que des mots... Et paroles et paroles. »

Didier NYSSSEN,

Conseiller communal

Réponse à Mme Célik :

Concernant la rue de Bruxelles,

Dès que nous avons eu connaissance du déplacement des bus, nous avons pris des mesures pour renforcer le nombre de poubelles présentes dans la rue.

Dans un premier temps (seconde quinzaine d'octobre) ce sont 4 poubelles supplémentaires qui ont été placées (à chaque arrêt de bus le long de la sncb).

Début novembre, nous avons encore ajouté une poubelle supplémentaire (à hauteur de la maison de la Laïcité).

A ce jour, il y a 6 poubelles du côté de la gare et 2 de l'autre.

Il est vrai que du côté de la maison de la Laïcité, il fait un peu plus sale (mégots, canettes, papier,...)

C'est pourquoi, j'ai demandé que l'on place une poubelle supplémentaire et que les poubelles soient vidées fréquemment.

Soucieux de cette problématique nous avons également organisé un passage plus fréquent des équipes de nettoyage et pas plus tard que ce 20 novembre, l'agent constatateur s'est encore rendu sur site pour voir comment la situation évoluait. Et voici ce que mentionne son rapport : *les trottoirs sont propres même si il y a vu 2 ou 3 papiers à terre.*

Concernant le site de crescendeau,

Rappelons que ce site est privé

Au moment du dépôt du permis unique suggestion avait été faite conjointement par le Service technique des Travaux et Environnement d'imposer le placement de poubelles en nombre suffisant mais cette proposition n'a pas été retenue.

Nous avons placé une poubelle supplémentaire sur l'esplanade de la Grace (donc 2 au total)

Nous déplorons aussi l'absence de poubelle sur le parking et donc que nous allons en faire la suggestion par courrier.

Réponse à Mr Nyssen :

Je ne répondrai pas à une question aussi nauséabonde.

Car, en effet, assimiler des ou un échevin au sinistre Goering est intolérable dans une enceinte démocratique telle que la notre.

Je me tien à la disposition de la presse au terme de la séance pour fournir les informations.

Les conseillers s'adresseront au Directeur Général.

Monsieur l'Echevin,

Cher(e)s Collègues,

Je voudrais évoquer deux problématiques de propreté, au centre-ville.

La première concerne la rue de Bruxelles : depuis le début des travaux de la gare (qui vont quand même durer un an et demi), et depuis que les arrêts de bus ont été déplacés dans la rue de Bruxelles, la rue ressemble à un véritable dépotoir, on y trouve de tout, et les riverains s'en plaignent, évidemment. Il n'y a qu'une seule misérable poubelle pour des dizaines de personnes qui attendent les transports en commun. Ne peut-on pas prévoir davantage de poubelles, renforcer le nettoyage, ou toute autre mesure ?

La deuxième problématique concerne le site de Crescendeau. Alors, c'est vrai que c'est un site privé, que la propreté est à charge de l'exploitant, mais on entend déjà les clients se plaindre de l'état de malpropreté du site. C'est dommage, pour ce site qui fonctionne et qui fait enfin venir du monde, de laisser une sale impression. Il n'y a pas une seule poubelle (à part celles du fastfood), pas un seul cendrier. Les gens jettent leurs détritiques au sol. C'est vrai que le site est nettoyé de fond en comble (par une entreprise flamande) avant l'ouverture, et je peux vous dire qu'ils ont du boulot, mais ne pourrait-on pas suggérer au gestionnaire du site de prévoir simplement des poubelles et cendriers çà et là ?

Je vous remercie.

Duygu